

La raison qu'il n'y avait plus que ce nombre de chevaux, quoiqu'au début le haras en comprenait une quarantaine, c'est que les directeurs du haras se sont défait de ceux qui étaient les moins bons et qu'ils ont conservé les meilleurs; celui dont la société d'agriculture a fait le choix a eu les honneurs dans nombre de concours. Si Bontemps avait les défauts que bien à tort on lui attribue, il n'aurait pas été classé ainsi dans les concours suivants:

|                        |      |                   |             |
|------------------------|------|-------------------|-------------|
| 1er prix—Sherbrooke    | 1889 | étalons percheros | de 3 ans    |
| 1er prix—Hochelaga,    | 1890 | " "               | " "         |
| 1er prix—Hochelaga,    | 1890 | " "               | de tout âge |
| 3e prix—Toronto, Ont., | 1890 | " "               | " "         |
| 2e prix—London, Ont.,  | 1890 | " "               | " "         |
| 1er prix—Hochelaga,    | 1891 | " "               | " "         |
| 1er prix—Montréal,     | 1891 | " "               | " "         |

Le fait d'un 3ème prix à Toronto, s'explique en ce qu'il y avait à concourir avec une autre province.

Les délégués de la société d'agriculture du comté de Kamouraska n'auraient pu mieux choisir un cheval sur une quarantaine de chevaux dont plusieurs de qualité inférieure, que d'avoir les premiers à faire le choix sur les huit chevaux gardés, parce que, suivant les directeurs du haras, ces chevaux étaient supérieurs à ceux qu'ils ont cru nécessaires de vendre.

Dans les plaintes qui m'ont été formulées par écrit, dit M. Turenne, on a insinué, qu'à part le comté de Soulanges, il y a eu mécontentement général contre le haras national; que de tous les chevaux gardés au haras il n'y en avait qu'un seul de convenable; que l'affaire de ce haras n'était qu'une spéculation, et que le nombre de chevaux gardés n'était pas en proportion avec la subvention accordée par le gouvernement, aux directeurs de ce haras. C'est une accusation malveillante qui se reproduit partout où l'on s'oppose au maintien d'un haras. Quant à moi, dit M. Turenne, je suis prêt à céder mes parts dans le haras national à ceux qui croiraient y faire une bonne spéculation. J'ai pour deux mille piastres en parts dans ce haras, et je les vendrai au même prix que je les ai payés.

Après ces explications, qui ont suscité une discussion assez vive, M. Turenne donna quelques renseignements sur l'élevage du cheval et la nécessité d'un haras. Quant à ce dernier point, nous n'en donnons ici que le résumé.

Dans tous les pays, les gouvernements encouragent largement les sociétés de haras, car ils savent les dépenses considérables qu'entraîne le maintien d'un haras.

Pour que l'élevage des chevaux soit fait avec efficacité et profit, il faut avoir des chevaux ayant des qualités de premier ordre; de même que pour former une race, lui donner les qualités qui lui sont propres, il faut avoir de la persévérance, c'est-à-dire continuer à améliorer pendant plusieurs générations. C'est ce que des particuliers ne pourraient pas faire, et c'est aussi pour cette raison que les gouvernements encouragent l'établissement des haras, en les subventionnant. Par ce moyen, le haras peut disposer, pour la monte, de chevaux de première qualité, en faveur de toutes les sociétés d'agriculture qui en font la demande pour un temps limité, donnant par là aux cultivateurs l'avantage de ne pas avoir recours à des chevaux sans qualités, qui déprécient graduellement les races de chevaux dans une localité.

Tous les pays d'Europe ont des haras, sauf l'Angleterre, et la raison pour laquelle il n'y en a pas dans ce pays, c'est que les nobles anglais sont d'ailleurs assez riches pour faire eux-mêmes l'élevage des chevaux sans avoir recours à l'État. Le gouvernement de la Russie garde 6,000 chevaux pour ses haras; la Hongrie ainsi que l'Autriche, presque autant. Le gouvernement Français garde 3,000 chevaux répartis entre 654 stations différentes, et le prix de la monte varie de \$4 à \$25. À part les chevaux des haras, ceux qui gardent des chevaux pur-sang, soit étalons ou juments, reçoivent une prime de l'État. Tous ces chevaux sont classés, et quand un cheval n'est plus bon pour la reproduction, il est mis de côté.

Lorsqu'un cultivateur s'occupe de l'élevage des chevaux, il ne doit pas considérer que le commerce local, car il s'exposerait à ne pas vendre ses chevaux en dehors du comté où il réside. Le passage d'un percheros comme "Bontemps" dans le comté de Kamouraska, formera une bonne race dans le marché étranger.

Les balzanes (marques blanches aux extrémités inférieures des membres), que l'on remarque chez "Bontemps" ne nuisent en rien à la vente de ces chevaux sur les marchés étrangers.

Que les chevaux soient de bonnes ou de mauvaises qualités, ils coûtent le même prix d'entretien jusqu'à l'âge de trois ans, soit à peu près \$88. La moyenne des chevaux vendus à cet âge est de \$70 dans le comté, mais avec une race améliorée, on pourrait doubler le prix de vente. Il y aurait donc avantage de former une bonne race de chevaux appro-